

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

Nos équipes sont engagées en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Notre index au titre de l'année 2024 : 89/100

Indicateur d'écart de rémunération : 31/40

Indicateur d'écart du taux d'augmentations individuelles : 35/35

Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15 (non applicable)

Indicateur hautes rémunérations : 10/10

